

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 3

Artikel: Le calendrier à effeuiller
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Redaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le calendrier à effeuiller.

10 JANVIER 1266. — *Prise du château de Chillon.* — Pendant assez longtemps les princes d'Allemagne et les comtes de Savoie se disputèrent la possession du Pays de Vaud. A l'époque dont nous parlons, par exemple, Pierre de Savoie se trouvant engagé dans une guerre contre l'évêque de Sion, ses ennemis crurent pouvoir profiter de cette circonstance pour prendre les armes contre lui. Rodolphe de Habsbourg vint à la tête d'une armée composée d'Allemands et d'une partie de la noblesse vaudoise, mettre le siège devant Chillon. — A la première nouvelle de cette attaque, Pierre quitte le Valais et accourt, à la faveur des ténèbres, au secours de la garnison de ce château. Les Allemands étaient campés sur les hauteurs de Montreux, où ils bourraient leurs pipes avec insouciance.

Pierre laisse son armée à Villeneuve, se rend à Chillon accompagné de deux des siens, monte sur la tour et croit juger, en apercevant le camp de ses ennemis, que la plupart ronflent, et que ceux qui veillent ne s'inquiètent qu'avec négligence des approches du château. Le comte rejoint son armée à la hâte ; celle-ci se met en marche, passe le pas de Chillon sans tambour ni trompettes, et surprend le camp ennemi en criant : *Fiai l'aï Daniel !* — Cette victoire mit le pays de Vaud sous la domination de Savoie, jusqu'en 1536 où nos chers amis, les Bernois, s'en emparèrent.

11 JANVIER 1841. *Emeute en Argovie. Combat de Willmergen.* — La lutte engagée entre l'Etat et le clergé dans la Suisse orientale prit une nouvelle intensité à la suite de la suppression de quelques couvents dans les cantons de St-Gall et de Lucerne.

Le gouvernement d'Argovie semblait aussi vouloir en finir avec les corporations religieuses qui ne faisaient que de lui créer des embarras.

Un riche marchand de bestiaux, ultramontain de la plus belle eau, croyant avoir la mission divine d'opposer une digue au radicalisme, fit dans ce but, au Grand Conseil de Lucerne, la motion insensée d'appeler les Jésuites. Cette motion ayant été repoussée, le parti ultramontain chercha son salut dans la révision constitutionnelle, dont la question agitait justement à cette époque les trois cantons d'Argovie, de Lucerne et de Soleure. Les adversaires de la constitution soleuroise, assemblés à Mümmeliswyll, sous l'initiative de chauds papistes, le 2 jan-

vier 1841, prennent la résolution d'une démonstration et d'un mouvement armé sur le chef-lieu. Cette témoignage fut bientôt réprimée par les contingents fédéraux dont Soleure avait requis l'assistance (5 janvier).

Le même jour, le peuple argovien votait la *représentation par tête*, qui donnait à la majorité protestante quelques voix de plus en Grand Conseil, et abolissait ainsi la représentation égale des deux confessions, dont avait joui jusque-là la minorité catholique. — Aussitôt une insurrection éclate et 2,000 hommes marchent sur Aarau. Mais dans cette même plaine de Willmergen, témoin déjà de trois luttes sanglantes, le colonel Frey-Hérosée, chef des troupes du gouvernement, mitraille et disperse les rebelles, dont plusieurs rougissent la neige de leur sang (11 janvier 1841).

Le 13 janvier suivant, le Grand Conseil d'Argovie vota la suppression des couvents. C'est alors que M. Augustin Keller s'écria : *Les couvents sont la cause de tout le mal qui s'est fait en Argovie depuis bien des années. Les couvents sont des nids de paresse, et l'herbe ne croît plus où les moines prospèrent.*

12 JANVIER 1706. — *Alliance de Zurich, Berne et Venise.* — Que diantre pouvions-nous avoir à faire avec Venise ?.... Maître absolu de la vie et des biens de ses sujets, Louis XIV s'imagina l'être aussi de leurs consciences. Il ordonna à tous les protestants français d'abjurer leur religion et de rentrer dans le sein du catholicisme. Il répondit à la résistance de ceux-ci par la persécution, et les fit pourchasser par ses *dragons*. De nombreuses familles émigrèrent et la Suisse reçut une bonne partie de ces réfugiés qui se fixèrent dans les cantons de Genève, Vaud et Berne. — Les *dragonnades* avaient soulevé contre Louis XIV toute l'Europe protestante. Parmi les nombreux Etats menacés par lui était Venise, qui fit alliance avec les cantons de Berne et de Zurich pour lutter contre les envahissements de l'orgueilleux monarque. Cette alliance fut provoquée par le parti national ou anti-français qui s'était formé dans les cantons protestants. Il avait l'appui de l'Angleterre et des autres puissances hostiles à Louis XIV.

Ce sont les événements de cette époque et spécialement les persécutions exercées contre les protestants de France qui ont inspiré le libretto de l'opéra : *Les dragons de Villars.*

Villars avait le commandement en chef des dragons lancés à la poursuite des protestants.

13 JANVIER 1746. — *Naissance de Pestalozzi.* — Quelques mots sur la vie de ce brave pédagogue, déjà connu de tous, seront cependant lus avec plaisir.

Pestalozzi naquit à Zurich à la date que nous venons d'indiquer. Dès son enfance, il montra une grande bonté de cœur. Après s'être essayé dans le ministère évangélique, puis ensuite dans la politique où il n'eut pas de chance, il résolut de se faire maître d'école, comme l'était son grand-père. Il forma donc le projet d'instruire de pauvres enfants, tout en leur apprenant l'agriculture ou un métier. Il fit pour cela un apprentissage d'une année chez un agronome, travaillant comme un simple valet de ferme, puis fonda à *Neuhof*, en Argovie, une colonie agricole où une centaine d'enfants pauvres furent entretenus aux frais de l'établissement. Mais Pestalozzi était aussi mauvais administrateur qu'excellent instituteur ; l'entreprise tomba ; le domaine fut exproprié.

Après ce revers de fortune, il se mit à écrire des livres et publia un roman populaire : *Léonard et Gertrude*, qui eut un grand succès. Faute de papier, il écrivit tout cet ouvrage à la marge et dans les blancs d'un livre de compte. — Tout à coup, il apprend que le gouvernement helvétique fondait une maison d'orphelins dans l'*Unterwald*, désolé par la guerre, lors du passage des Français, en 1798 ; il se rend à Stanz, prend en mains cette institution pour laquelle il fit des prodiges de charité chrétienne. Mais l'admirable dévouement de cet homme ne fut pas apprécié ; des gens aveuglés par les préjugés le traitèrent d'hérétique, et bientôt tout le monde se tourna contre lui.

En quittant Stanz, Pestalozzi se rendit aux bains du *Gournigel*, pour y rétablir sa santé délabrée. Mais ne pouvant rester dans l'inaction, il se rend bientôt à Berthoud où il tint une école d'enfants de 4 à 8 ans. Il passa là d'heureux jours. Jouissant de l'estime publique, il fut choisi comme l'un des députés suisses à la *Consulte helvétique*, réunie à Paris, en 1803, par Napoléon.

Il profita de cette circonstance pour demander au premier Consul une audience dans laquelle il essaia de le convertir à ses plans de réforme par l'instruction primaire. Mais après quelques instants, le vainqueur de Marengo se retira en disant : *Je n'ai pas le loisir de m'occuper de l'A, B, C.*

Le pédagogue vint ensuite s'établir à Yverdon, où il fonda un institut auquel fit place l'ancienne école élémentaire. Cet établissement, qui eut 20 ans d'existence, réunit bientôt un personnel nombreux et attira des élèves de toutes les nations et de tous les degrés. Ce fut là notre premier pensionnat. Il tomba en décadence par les habitudes de luxe qu'y introduisirent les maîtres, et fut fermé en 1825. — Pestalozzi, accablé de vieillesse et de déceptions, mourut en 1827, chez son petit-fils, à Neuhof.

14 JANVIER 1656. — Le calendrier à effeuiller place ici la guerre de Willmergen. Il se trompe de 10 jours ; c'est le 24 janvier qu'elle eut lieu.

15 JANVIER 1480. — *Rochat bâtit des forges à l'Abbaye du lac de Joux.* — Rochat fut un des premiers habitants de cette localité ; très industrieux, c'est en effet lui qui y installa des martinets, forges ou hauts-fourneaux. La famille de Rochat devint si nombreuse qu'au siècle dernier une compagnie tout entière de milice, soldats et officiers, se composait d'hommes portant le nom de Rochat.

Les éphémérides des 16 et 17 n'ont rien de remarquable.

Nous avons vu dans l'article qui précède que l'*Institut de Pestalozzi*, à Yverdon, tomba en décadence grâce aux mœurs et aux habitudes de luxe apportées par les professeurs ou les nombreux étrangers qui le visitaient. Cet établissement fut détourné de sa simplicité primitive aussitôt qu'il reçut dans son sein des jeunes gens de tous les pays, songeant plus à leurs plaisirs qu'à l'étude. Ainsi s'inaugura, sous de défavorables auspices, le genre pensionnat, qui fut peut-être aussi le point de départ de cette fureur qu'ont les marchands de côtelettes d'attirer les étrangers chez nous par tous les moyens, et de faire abdication, en présence de ce monde ambulant, de leur personnalité, de leurs mœurs, et bien souvent de leur liberté.

On n'entrera bientôt plus dans une maison de campagne sans lire : *Pension d'étrangers*; sans entendre dire :

— Chut ! les pensionnaires étudient.

— Marie, nous ne déjeunerons qu'à 1 heure, miss n'est pas levée.

— Allez dire à mon fils de ne pas jouer du violon, le lord du n° 9 est indisposé.

— Si madame X. vient, recevez-la dans ma chambre à coucher, pour ne pas déranger lady Weston qui sommeille sur le sopha du salon.

— Dites à la cuisinière de mettre un autre légume, les petits pois ne conviennent point au comte Peter.

— Hâtez-vous de baisser la tente de la véranda, madame la duchesse veut prendre l'air.

Oui, la bonne vieille Suisse s'en va. Ecoutez ce que dit à ce sujet M. G. Guillaume, de Neuchâtel, dans un intéressant ouvrage qui vient de sortir de presse sous le titre : *Thécla ou le sac de Stanz* :

« Le temps n'est plus où de nombreuses barques parcouraient en tous sens le lac de Lucerne ; à peine aperçoit-on maintenant de temps à autre une voile blanche se détacher du rivage ; les bateaux à vapeur les ont tuées ; si quelques voyageurs pressés de voir ou de « faire » la Suisse ont gagné à ce changement, le pittoresque y a beaucoup perdu. La traversée se fait aujourd'hui trop rapidement, et le bruit des roues, le sifflet de la machine, contrastent désagréablement avec la tranquille majesté de ce beau lac et de ces splendides montagnes. Adieu les